



Comment pouvons-nous vous aider ?

WINNING WITH AIG



M&A (Fusions & Acquisitions - assurance garanties et indemnités)

Des solutions optimales en Fusions & Acquisitions



Large couverture dans tous les secteurs industriels



Capacités pour toutes les tailles d'opérations de 25 M à 5 Mds €



Des transactions simples aux transactions complexes et délicates



Offres au Benelux, ainsi que dans des pays et juridictions du monde entier



Plus des capacités de souscription taxe spécifique



ATTENTION

- Divertissement pour adultes
- Prêts sur salaire
- Entreprises liées au cannabis

Avantages Fusions & Acquisitions chez AIG



Expertise en réclamations

Nous avons traité plus de réclamations que n'importe quel autre assureur (en fait, nous publions régulièrement nos informations sur les tendances des réclamations M&A pour aider à informer les courtiers et les clients). Nos clients bénéficient d'un seul assureur et décideur traitant et réglant leurs réclamations - plutôt que de traiter avec plusieurs parties où un MGA peut avoir arrangé la capacité.



Expertise transfrontalière

Avec nos équipes M&A localisées stratégiquement à travers le monde, nous avons une compréhension de première main des conditions et exigences locales et d'excellentes capacités d'émission de polices locales et de règlement des sinistres dans le monde entier. Notre empreinte mondiale est un atout majeur sur le marché des fusions et acquisitions (particulièrement précieux pour les clients multinationaux) qui n'est pas à la portée de tous les opérateurs de fusions et acquisitions.



Compréhension du marché

Notre équipe de souscription de M&A au Benelux comprend plusieurs praticiens chevronnés ayant de nombreuses années d'expérience sur le marché. Les courtiers constateront que nous avons une compréhension approfondie des réalités de transaction en termes de complexité, d'exigences et de délais, ainsi que de l'expérience pratique et des capacités nécessaires pour fournir des solutions rapides et efficaces.



Longévité et stabilité

La présence à long terme d'AIG sur le marché est soutenue par des capacités multilignes fortes et diversifiées qui nous ont donné plus de 20 ans de durabilité dans cet espace. La pérennité mono-ligne des nouveaux venus sur le marché des fusions-acquisitions reste à voir dans un environnement économique défavorable, en particulier dans le contexte de très gros paiements de sinistres.

AIG Europe S.A. est une société d'assurances inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° B 218806. Siège social : 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère des Finances du Luxembourg et supervisée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, caa@caa.lu, <http://www.caa.lu/>. La filiale belge est sise à l'adresse suivante : Pleinlaan 11, 1050 Bruxelles, Belgique. RPM/RPR Bruxelles - Numéro TVA : 0692.816.659. La filiale belge est inscrite auprès de la Banque Nationale de Belgique (NBB) avec le numéro 3084. La NBB est située à l'adresse suivante : Berlaimontlaan 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be. Vous trouverez notre politique Confidentialité et AssurMifid sur www.aig.be.

Le contenu de ce document est divulgué uniquement à titre d'information et peut être modifié sans préavis. En aucun cas ce document ne pourra servir à réclamer une couverture d'assurance ou tout autre droit. Le présent document ne peut être considéré en aucun cas comme une proposition de contrat ou un encouragement à la signature d'un contrat. Les produits peuvent varier selon les pays, et ne sont pas obligatoirement tous disponibles dans chaque pays européen. Seules les conditions générales et particulières de la police d'assurance fournissent une description précise et contraignante de la couverture. Les conditions d'assurance sont disponibles sur demande. AIG n'accepte aucune responsabilité en cas de dommages subis par une personne qui fonderait ses prétentions sur les informations contenues dans le présent document. Copyright ©